



CORONAVIRUS

Plan de soutien aux étudiant-es de l'UNIGE Financial support plan for UNIGE students

Coronavirus SARS-CoV-2. Image: CDC/ Alissa Eckert, MS; Dan Higgins, MAM

[English version below]

Chères étudiantes,
Chers étudiants,

Pour nombre d'entre vous, la crise sanitaire que nous traversons s'accompagne de difficultés financières inattendues. Certaines ou certains ont perdu un emploi, d'autres, mobilisé-es ou engagé-es dans des actions solidaires, doivent composer avec un allongement de la durée de leurs études ou avec un matériel informatique insuffisant pour les accompagner dans le passage à l'enseignement à distance intégral. Dès le début de la crise, le Rectorat a pris la pleine mesure de ces difficultés, également relayées par les associations estudiantines avec lesquelles il dialogue. Depuis le 24 mars, il a ainsi complété son dispositif de soutien aux étudiant-es en proposant [une aide financière d'urgence](#).

Grâce au soutien de la Fondation Ernst et Lucie Schmidheiny, de la Fondation Ernest Boninchi et du Fonds général de l'Université, prêt-es à engager jusqu'à 2 millions de francs pour venir en aide aux étudiant-es de l'UNIGE, le Rectorat peut aujourd'hui préciser et étendre la gamme des prestations qui permettront aux étudiant-es en proie à des difficultés financières de préparer les sessions d'examens à venir dans les meilleures conditions possibles. Le plan de soutien de l'Université de Genève est reconductible mensuellement et pourra être prolongé exceptionnellement sur juillet-août. Il s'articule autour de cinq axes et les aides qu'il prévoit pourront être cumulées.

Perte de revenus

Celles et ceux qui ont perdu leur emploi suite aux mesures adoptées par les autorités fédérales et cantonales – et dont la perte de revenu n'est pas compensée par les nouvelles mesures décidées par le SECO – pourront bénéficier d'une aide d'urgence à hauteur de 600 CHF maximum par mois qui sera calculée en fonction d'autres indemnités éventuellement perçues.

Aide au logement

Une aide d'un montant mensuel maximum de CHF 700.- pourra être accordée pour assurer le paiement des loyers à celles et ceux qui se trouvent dans une situation précarisée (perte de revenu, étudiant-es dont la mobilité est affectée par la crise du coronavirus).

Frais médicaux

Les étudiant-es doivent pouvoir recourir au système de santé en cas de besoin, sans en être empêché-es par les montants non-couverts par les assurances maladie. Une aide d'urgence d'un montant maximum de CHF 600.- pourra leur être accordée pour le paiement des factures médicales liées au COVID-19. Les autres aides médicales sont prises en charge par l'aide ponctuelle régulière.

Matériel informatique

Une aide d'urgence, à hauteur d'un montant maximum de CHF 600.-, pourra être accordée aux étudiant-es n'ayant pas les ressources matérielles nécessaires pour suivre les cours en ligne (ordinateur, abonnement internet, téléphonie, etc.).

Prolongation de bourses

Une prolongation exceptionnelle des aides financières pourra être accordée aux étudiantes et étudiants boursiers qui échoueraient à leurs examens lors de la session de mai-juin et devraient effectuer le rattrapage lors de la session d'août-septembre.

Remboursement des taxes d'encadrement

En plus de ces aides, et quelle que soit leur situation financière, toutes et tous les étudiant-es qui auront demandé un congé d'un semestre pour le semestre de printemps, comme la [Directive du Rectorat relative aux modalités d'évaluation du contrôle des connaissances pour les sessions d'examens de mai-juin et d'août-septembre 2020](#) leur en donne la possibilité, se verront par ailleurs rembourser le montant des taxes d'encadrement pour ce semestre, soit CHF 435.-

Comment demander une aide

Vous trouverez sur la page dédiée à [l'aide d'urgence durant le COVID-19](#) toutes les indications nécessaires au dépôt d'une demande en ligne ainsi que les justificatifs qui devront être produits.

Le plan de soutien aux étudiant-es de l'Université de Genève complète d'autres formes de soutien aux étudiant-es déjà mises en œuvre pour répondre à la crise du coronavirus:

- [cellule de soutien psychologique](#) (entretiens à distance gratuits avec des psychologues du Pôle santé/DIFE) ;
- ressources de soutien à l'apprentissage en ligne (tutoriels disponibles sur la [page de l'enseignement à distance](#))
- soutien aux petits jobs étudiants ([plateforme gratuite](#) de mise en relation avec des employeuses et employeurs individuels, notamment pour des cours de répétiteurs ou répétitrices à distance)

Toutes les autres aides sociales proposées par le [Pôle santé social](#) de l'UNIGE sont également maintenues: appui individuel, entretiens, recherches de solutions.

Au-delà de sa dimension sanitaire, la crise du coronavirus est aussi révélatrice des inégalités sociales qu'elle menace d'amplifier. L'Université de Genève est profondément attachée aux valeurs d'un enseignement supérieur ouvert à toutes et tous. Elle entend donc soutenir, grâce à ce dispositif exceptionnel, les étudiant-es en situation de vulnérabilité afin qu'elles et ils puissent mener à bien leurs études en dépit des circonstances imprévisibles que nous affrontons ensemble.

En vous souhaitant le meilleur, sur les plans académique comme personnel, pour les mois à venir, je vous adresse, chères étudiantes, chers étudiants, mes meilleures salutations.

Yves Flückiger
Recteur

Dear students,

For many of you, the current public health crisis has had unexpected financial implications. You may have lost your job, you may now be involved in social or public health initiatives and have to extend your studies as a result, or you may not have the IT equipment you need to be able to study remotely. From the outset, the Rectorate has taken full account of the financial repercussions of the crisis, also thanks to our regular dialogue with the student associations. That's why, on 24 March, we began offering [emergency financial aid](#) in addition to the support services already available to students.

The Ernst and Lucie Schmidheiny Foundation, the Fondation Ernest Boninchi and the University's general fund have generously pledged up to CHF 2 million to help UNIGE students experiencing financial difficulties. This has enabled us to extend the financial aid we offer, so that you can prepare for the upcoming exam sessions in the best possible conditions. The University's financial support plan will be renewed on a monthly basis and could be extended into July and August. There are five different types of support, which can be combined.

Income replacement

If you have lost your job because of the restrictions put in place by the federal and cantonal authorities, and your income is not covered by the measures brought in by the Swiss State Secretariat for Economic Affairs (SECO), you can request emergency financial aid of up to CHF 600 per month. The amount will take into account other allowances you possibly receive.

Housing aid

If you are in financial difficulty (because, for example, you have lost some or all of your income or the exchange you are on has been affected by the coronavirus crisis), you can request up to CHF 700 per month to cover your rent.

Medical expenses

It's essential that students are not prevented from getting the health care they need because certain costs are not covered by their health insurance. You can request emergency aid of up to CHF 600 to cover medical expenses related to COVID-19. Other medical expenses are covered by the University's regular one-off aid.

IT equipment

If you don't have the material resources you need to take your classes online (e.g. a computer, internet connection or phone), you can request emergency aid of up to CHF 600.

Grant extension

If you are already receiving a grant and will have to retake your exams in the August-September session because you failed them during the May-June session, you may be entitled to a one-off extension of your grant.

Reimbursement of the semester tuition fee

In addition to these supports, and regardless of their financial situation all students who request to take leave during the spring semester, as provided for in the [Rectorate's directive on evaluation methods for the May-June and August-September 2020 exam sessions](#), will have their semester tuition fees of CHF 435 reimbursed.

How to request aid

You'll find all the information you need on how to submit an online request on the [COVID-19 emergency aid webpage](#) as well as a summary of the documents you will be asked to provide.

The University of Geneva's financial support plan comes in addition to the other student welfare initiatives already put in place in response to the coronavirus crisis. They include:

- [psychological support](#) (free online appointments with a university psychologist)
- assistance with online learning (tutorials available on the [distance learning webpage](#))
- help finding casual work ([free platform](#) to connect students with individual employers, especially parents looking for online tutors)

All of the other social support provided by the University's [student health and welfare team](#) – including individual support, online appointments and other advice – is also still available.

The coronavirus pandemic is not only a public health crisis – it also threatens to exacerbate existing social inequalities. At the University of Geneva, we attach great importance to providing a high-quality education that is accessible to everyone. This financial support plan is designed to help students experiencing financial hardship to continue their studies despite these unforeseeable circumstances. We are in this together.

I wish you all the best, academically and personally, for the upcoming months.

Best regards,

Yves Flückiger
Rector